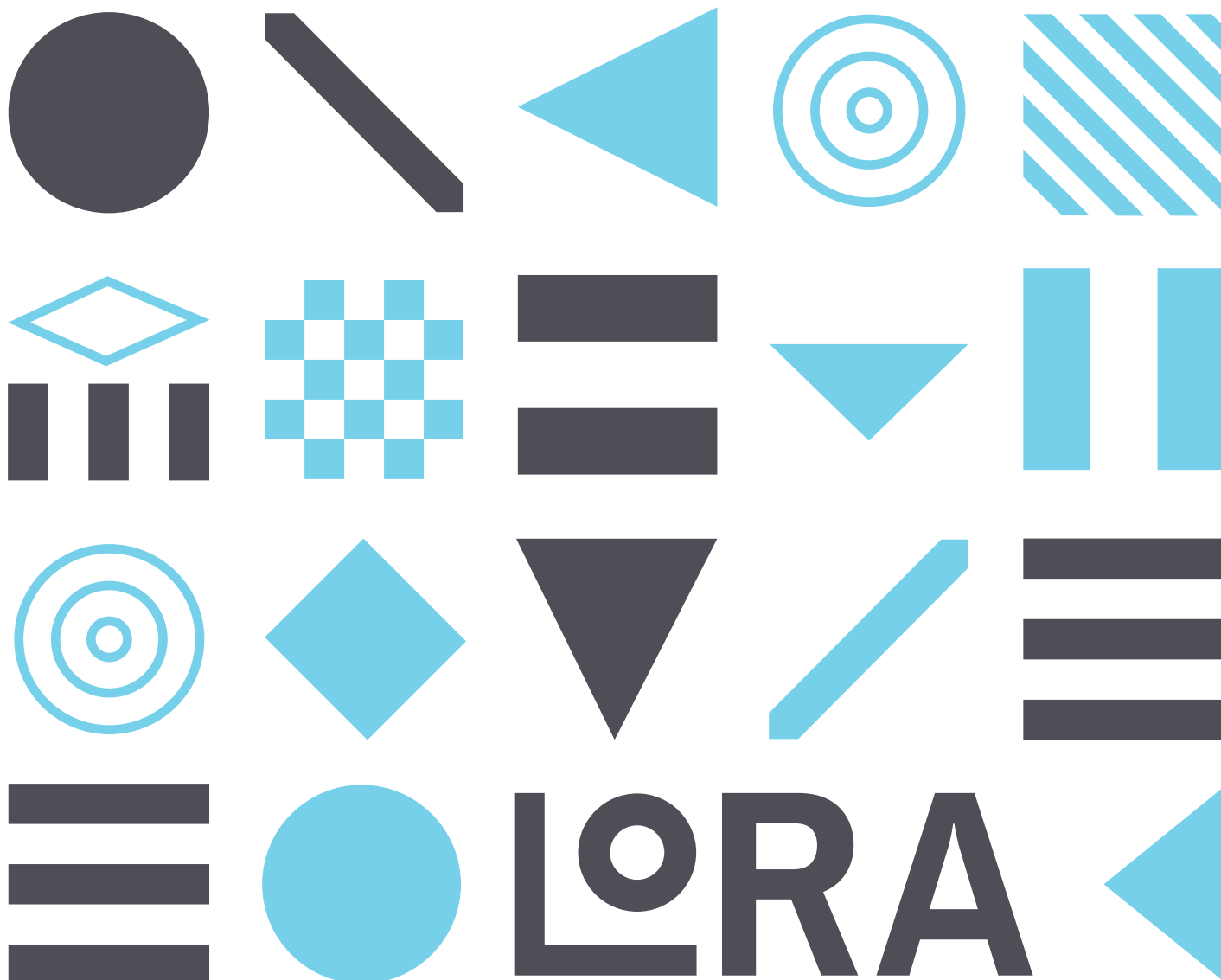


Adhésion au réseau Lora



Conditions et procédures d'adhésion



Éligibilité

Pour pouvoir adhérer au réseau d'art contemporain LoRA, les structures doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants:

- *Développer un projet artistique et culturel depuis au moins 1 année dans le secteur de l'art contemporain avec la gestion d'un projet et d'un budget*
- *Rendre compte de l'existence d'une politique de médiation qui démontre un réel travail en direction des publics et témoigne d'une volonté de diversification de ces publics*
- *Disposer de moyens permettant d'accueillir le public ou les artistes dans des conditions satisfaisantes, les conditions étant évaluées par le Conseil d'Administration*
- *Démontrer une activité de production dans le champ de l'art contemporain*

Demande d'adhésion

Chaque demande d'adhésion doit faire l'objet d'un dossier, émanant du responsable légal de la structure. Cette demande s'accompagne du dossier comprenant les éléments suivants :

- *Lettre de motivation, adressée à la présidente de LoRA-Lorraine Réseau Art contemporain*
- *Synthèse de présentation de la structure et de son activité, permettant d'attester de leur activité dans le champ de l'art contemporain selon les conditions d'adhésion énumérées précédemment (2 pages min – 10 pages max).*
- *Rapports d'activité et budgétaire de l'année précédente*
- *Statuts*
- *Organigramme de la structure*

Procédure

Chaque demande sera étudiée par le Conseil d'Administration LoRA, réuni trois fois par an. Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.

Après étude du dossier, le Conseil d'Administration procédera au vote par bulletin secret. Toute adhésion implique l'acceptation et le respect des statuts et du règlement intérieur du réseau. L'adhésion résulte du versement d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée générale.

Si le dossier est accepté, la structure sera invitée à se présenter devant l'ensemble des membres lors de la prochaine Assemblée Générale.

Engagement des membres



Droits des membres

Chaque membre du réseau :

- *Bénéficie de toutes les actions de diffusion et de communication du réseau*
- *Bénéficie de toutes les actions de médiation et de cohésion développées par le réseau*
- *Participe aux différentes réunions thématiques organisées par LoRA et aux commissions pour lesquelles LoRA peut-être sollicitée*
- *Jouit d'une visibilité renforcée auprès des publics et des instances publiques*

Devoir des membres

L'adhésion des membres implique une participation active à la vie de l'association et un engagement dans les actions collectives proposées.

En conséquence, les membres associés sont tenus de :

- *Participer activement aux différentes réunions du réseau : Assemblée Générale, réunions de travail, etc. Toute absence doit être justifiée en amont.*
- *Impliquer l'ensemble de son équipe dans les activités du réseau : réunions thématiques, circulation des informations, actions de formation, etc.*
- *Mentionner l'adhésion au réseau LoRA sur les supports de communication (cartons d'invitations, dossier de presse, etc.)*
- *Être à jour de sa cotisation, qui octroie le droit de vote à l'Assemblée Générale. L'absence d'acquittement de la cotisation expose les membres à la radiation de l'association.*

Cotisations annuelles des membres

En cas de radiation, il n'y a pas de remboursement.

Budget de la structure <i>Pour les structures multipluridisciplinaires, le budget pris en compte est celui qui concerne la partie Arts Visuels</i>	Tarif des cotisations
Moins de 50 000€	50€
Entre 50 000€ et 100 000€	80€
Entre 100 000€ et 200 000€	150€
Entre 200 000€ et 500 000€	250€
Plus de 500 000€	400€

Le réseau Lora



Présentation

Né en 2012, le réseau LoRA est un acteur incontournable du développement et de la structuration du secteur des arts visuels. Il participe à sa professionnalisation. Il aide à la connaissance de l'art contemporain et à sa diffusion auprès des publics.

Le réseau Lora fédère actuellement 37 membres en Lorraine et accueille avec enthousiasme des structures au-delà des frontières. Il crée une dynamique collective, en prenant soin de valoriser les singularités de chacune des structures qui le composent.

Lora est un réseau dynamique dont l'un des objectifs est de réfléchir aux enjeux et à la place de l'art contemporain dans la société.

C'est un espace d'intelligence collective et de partage au service de ses membres qui offre un cadre de travail prolifique pour débattre, partager les expériences et les idées. Ses nombreux axes de recherches (environnement & société, médiation, formation, communication, événements, territoires prioritaires, ...), permettent la création de projets innovants qui structurent et enrichissent l'ensemble du secteur.

Le réseau LoRA est un espace qui permet la mutualisation des outils, le partage des connaissances et des expertises. C'est un support pour les actions de soutien et de solidarité entre ses membres.

Par son ancrage géographique, la région Lorraine bénéficie naturellement d'une dynamique transfrontalière. Situé au cœur de la Grande Région, LoRA souhaite s'engager dans le développement et le soutien de projets à l'international. Interface incontournable, le réseau mise sur le dynamisme et l'engagement de ses membres et sur la volonté collective de faire de la Région un pôle majeur de création sur le territoire national.

• Les actions

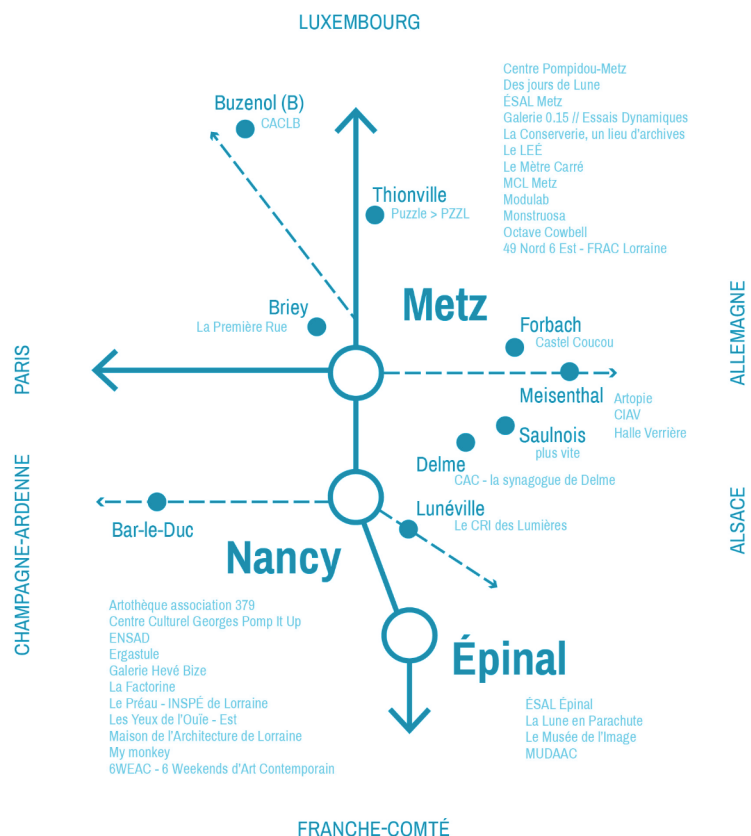
Le réseau promeut l'action de ses membres par l'édition de documents de communication communs (agendas, site internet, brochures, catalogues,...).

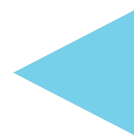
Il crée des projets artistiques collectifs qui mettent en exergue une thématique commune à ses membres (salons de l'édition, conférences, rencontres, interventions et ateliers, ...).

Il conduit des études et auprès de ses membres et partage cette expertise avec ses partenaires.

Il crée des outils internes qui favorisent le partage et l'échange entre ses membres.

Il met en place une stratégie de formation pour les besoins de ses membres, de ses personnels et de leurs bénévoles.





Le Conseil d'Administration

Présidente

Aurélie Amiot - Galerie Modulab

28 rue Mazelle, 57000 Metz
www.modulab.fr
contact@modulab.fr
06.76.95.44.09

Vice-Présidente

Olivia Chaponet - Association Plus Vite

34 rue Principale, 57170 Hampont
www.plusvite.org
association.plusvite@gmail.com
03.87.86.63.44

Trésorière

Florence Jousset - Castel Coucou

98 avenue St Remy, 57600 Forbach
www.castelcoucou.com
castelcoucou@gmail.com
06.61.62.27.79

Secrétaire

Benoît Lamy de La Chapelle - Centre d'art contemporain - la synagogue de Delme

33 rue Poincaré, 57590 Delme
www.cac-synagoguedelme.org
direction@cac-synagoguedelme.org
03.87.01.43.42

Secrétaire adjointe

Charline Roch - Maison de l'architecture de Lorraine

24 rue du Haut Bourgeois, 54000 Nancy
<http://www.maisondelarchi-lorraine.com>
contact@maisondelarchi-lorraine.com
06.73.65.14.34

Sophie Bey - La Lune en parachute

46b rue Saint Michel, 88000 Epinal
www.lalunenparachute.com
lalunenparachute@gmail.com
03.29.35.04.64

Fanny Gonella - Frac Lorraine

1b rue des Trinitaires, 57000 Metz
www.fraclorraine.org
infi@fraclorraine.org
03.87.74.20.02

Hélène Guillaume - LYO - Est

13 rue de la Fontenelle, 54520 Laxou
Lesyeuxdelouie.est@gmail.com
06.82.49.30.99

Vanessa Gandar - Octave Cowbell

5 rue des Parmentiers, 57000 Metz
www.octavecowbell.fr
programmation@octavecowbell.fr
06.70.89.40.82

Myriam Librach - 379

379 avenue de la Libération, 54000 Nancy
asso379.Wix.com/artcontemporain
association379@wanadoo.fr
06.87.60.82.94

Contact

Laurie Perol
Coordinatrice du réseau LoRA
Lorraine Réseau Art contemporain

14 avenue Foch
57000 Metz

+33 (0)6 43 83 65 50
contact@lora.fr

<http://lora.fr>
<https://www.facebook.com/lorartcontemporain.fr>
https://instagram.com/lora_artcontemporain

